



Souffrance au travail au Conseil Général Ça suffit !

Le 11 septembre, la FSU a rencontré le DGS pour faire un point sur les dossiers de rentrée et la préparation du CTP.

Lors de cette audience, la FSU a une nouvelle fois alerté fortement la Direction sur l'ambiance dans les services, les inquiétudes légitimes des agents face à des réorganisations annoncées, les pressions de plus en plus fortes sur l'encadrement.

Que constatons-nous : Une perte de sens exprimée par les agents, le manque de reconnaissance des métiers, des réorganisations incessantes faites sans véritable bilan, sans véritable concertation et sans que soient prises en compte la parole, l'expérience et l'expertise des personnels. Les dossiers sont gérés dans la précipitation, les objectifs sont mal définis, mal compris par les agents, et sous-tendus par un but qui est une réduction des effectifs et à terme une demande de travailler plus avec moins de moyens.

A cela s'ajoute une absence de communication entre les différents niveaux de la hiérarchie et les personnels qui donne lieu à des interprétations, des rumeurs, des informations contradictoires qui ne font qu'augmenter le niveau d'inquiétude et de malaise.

En ce qui concerne certaines réorganisations en cours, sur le fond nous n'avons pas été entendus puisque les projets continuent à dérouler, sur la forme le DGS s'engage le 11 septembre, à notre demande, à organiser des réunions d'information au niveau des directions concernées.

La FSU a de son côté rencontré les personnels qui ont confirmé notre analyse de la situation, leurs incompréhensions, leur malaise et confirmé ainsi la justesse de nos alertes à l'administration :

Cela se traduit par :

- des accidents de travail en augmentation
- des arrêts maladie nombreux
- une remontée plus importante des incidents au CHS
- une ambiance et des relations de travail dégradées
- un sentiment de démotivation quasi unanime et très inquiétant pour l'avenir

La FSU a, à maintes reprises, exercé son devoir d'alerte

Pour la FSU ce sont des marqueurs, des indicateurs qui ne sont pas pris en compte ni analysés comme ils devraient l'être. Nous avons dans toutes les instances paritaires CTP, CHS, audiences syndicales, depuis la rentrée et bien avant, exercé notre devoir d'alerte pour que nul n'ignore la gravité de la situation, quelles que soient les directions.

Deux tentatives de suicide depuis le début de l'année sur le lieu de travail : c'est insupportable !

Deux tentatives de suicide sur le lieu de travail c'est un gâchis humain insupportable, qui a des conséquences sur l'ensemble du personnel. Pour la FSU ces actes questionnent obligatoirement les conditions et l'organisation du travail et au-delà la collectivité toute entière et ne doivent pas être ramenés à la seule dimension individuelle.

La FSU n'a jamais cherché à exploiter ces situations par respect pour nos collègues concernées, mais s'est toujours située sur le plan de l'analyse des éléments qui ont généré du malaise, de la souffrance.

Lors de la première commission d'enquête la FSU qui avait mené un travail syndical auprès des collègues, puis lors des auditions des agents a clairement identifié et exprimé le lien entre l'acte et les conditions de travail.

Nous l'avons exprimé lors du CHS du 26 juin :

« Sur la situation de Mme B, la FSU estime que les éléments recueillis par la commission d'enquête sont suffisamment nombreux, concordants et répétés pour justifier la reconnaissance par la collectivité de l'accident de travail. C'est d'ailleurs le sens du contenu et de la conclusion du rapport de la commission d'enquête.

Pour la FSU cela ne nécessitait pas la saisine de la commission de réforme, les textes réglementaires permettent à la collectivité de prendre la décision elle-même. Cela aurait eu un effet positif dans le travail de reconstruction professionnel et le reprise de travail de notre collègue et aussi auprès des personnels de la BDA fortement choqués et touchés par l'événement survenu le 26 février.

La FSU poursuivra son travail d'accompagnement de Mme B et s'assurera que toutes les conditions sont réunies pour favoriser sa reprise de poste.

Cela n'a pas été le choix de la collectivité, nous le regrettons.»

Une commission d'enquête se met à nouveau en place, la FSU y jouera pleinement son rôle, sans a priori, et nous attendons la même attitude de la part de l'administration et des élus. Il faut permettre à la commission de travailler en toute indépendance, de livrer ses conclusions et s'interdire de le faire dès à présent.

Pour la FSU, la prise de conscience des élus et de l'administration n'est pas à la hauteur des enjeux et se situe souvent dans le déni de la gravité de la situation dans notre collectivité.

Un travail doit s'engager sur les risques psychosociaux, sur l'identification des facteurs de mal-être au travail mais pour la FSU il faut s'attaquer aux causes plutôt qu'aux conséquences.

Qu'attend notre employeur pour écouter et prendre en compte la parole et les alertes des personnels et des représentants du personnel ?